## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2006**

Secrétaire de séance : Jacques TORRETTE

Absents excusés : Catherine GOSSELIN - . Benoît CHARTIER - Michel JORAND - Jean-Charles CANNARD

Absent : Gil DECOUTTERE Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE** la modification des statuts du SIANE

**VOTE** la décision modificative n° 1 sur le budget de la ZAC du Pré Ancel

**ACCEPTE** le remboursement de  $953,76 \in$  proposé par les Assurances MMA concernant le sinistre survenu sur la toiture de la mairie

**ACCEPTE** le transfert à la commune de l'actif net de la « Maison de Rebais » suite à la fermeture de l'Etablissement et s'**ENGAGE** à assurer les dépenses pendantes

**DECIDE** de ne pas mettre en place de service d'astreinte pour la période hivernale

**MODIFIE** les tarifs de location du Foyer Rural

FIXE le loyer du logement avenue des Tilleuls

**ACCORDE** une subvention exceptionnelle de 150 € au CRFL

NOMME un nouveau membre au CCAS en remplacement d'un membre démissionnaire

**EST INFORME** que la CAO a retenu l'Entreprise PEAUGER pour les travaux de réseau pluvial – carrefour Joliot Curie

ATTRIBUE des numéros aux habitations situées au Hameau de « Bois Maugé » et « Promenade des Remparts »